

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

N°161 – 13 novembre 2018

## ALERTE ORANGE BOTRYTIS



Fleurs coupées



Plantes en pot

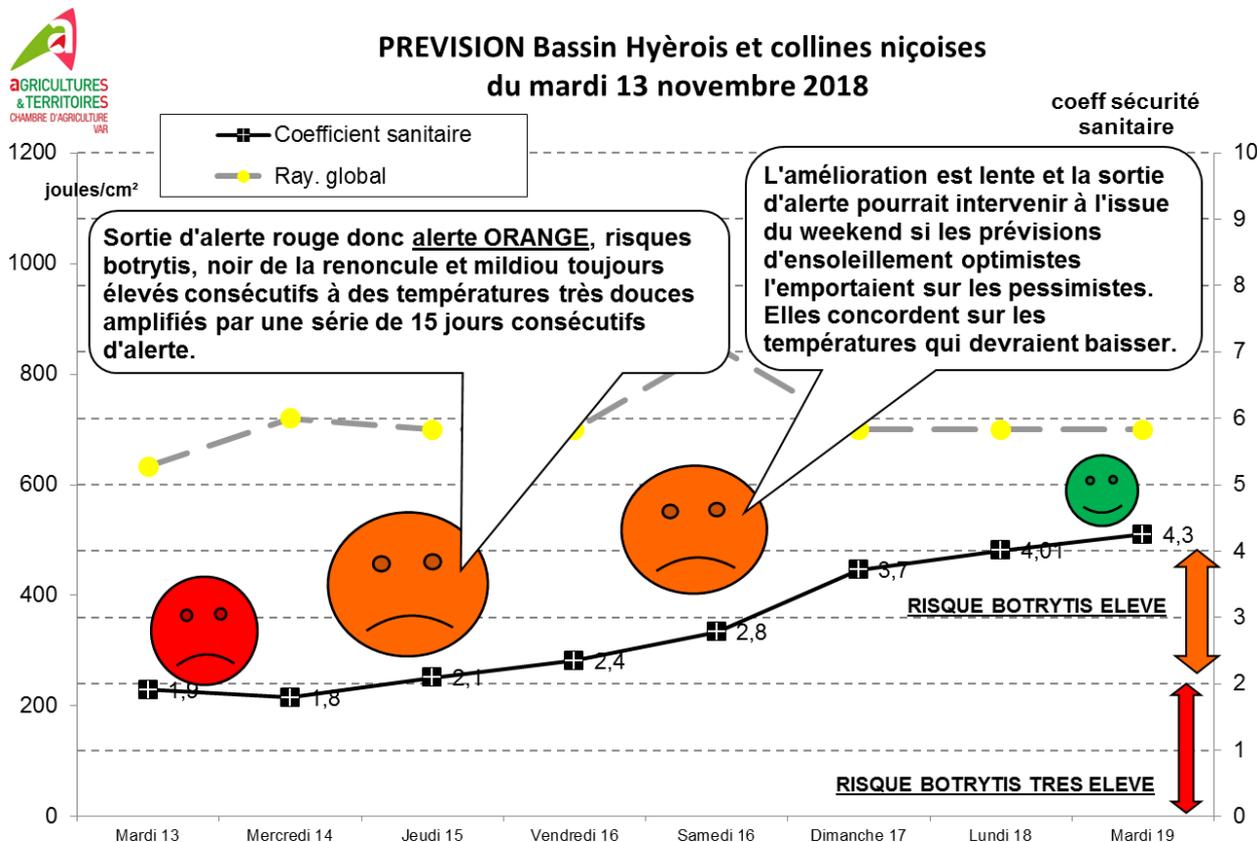
Suite au manque d'ensoleillement et aux températures très douces, le risque botrytis persiste pour une 3<sup>ème</sup> semaine consécutive à un niveau important dans le Var et les Alpes-Maritimes. L'alerte signalée ici porte sur la période du 13 au 18 novembre, passant du rouge à l'orange. Des incertitudes demeurent quant à la situation du lundi 19 et du mardi 20. En effet, les prévisions sont incertaines entre une fin de semaine sans nuage ou ponctuée d'averses. La baisse des températures prévue, bien que relative, devrait permettre d'assainir plus aisément la situation en serre chauffée. Un nouveau point sera réalisé semaine prochaine si nécessaire.

Cette alerte est étendue à d'autres problématiques phytosanitaires comme le mildiou avec risque accentué dans les abris peu étanches, peu chauffés et de faibles volumes.

*Le contrôle de l'hygrométrie sous abris par l'aération passive, voire dynamique, et par la restriction de l'arrosage notamment limite le développement de ces maladies fongiques.*

*Il est important de bien valoriser l'effet assainissant de la moindre éclaircie.*

### PREVISION Bassin Hyérois et collines niçoises du mardi 13 novembre 2018



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
tel : 04 42 17 15 00

Référents filières et Rédacteurs de ce Bulletin

Tatiana DENEGRI – tatiana.denegri@astredhor.fr  
SCRADH – tel : 04 94 12 34 24  
Solène HENRY – shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr  
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes – tel : 04 97 25 76 52  
Anne ROBERTI / Lucile ARNAUD – bsvprodhorti.fredonpaca@orange.fr  
FREDON Paca – tel : 04 94 35 22 84

**Rappels** : les contraintes climatiques sont définies par trois situations :

-  Période rouge : sécurité sanitaire inférieure ou égale à 2, risque de manifestation du Botrytis très élevé, les végétaux sont réceptifs et les conditions climatiques sont très favorables.
-  Période orange : sécurité sanitaire entre 2 et 4, risque de manifestation du Botrytis élevé.
-  Période verte : sécurité sanitaire au-dessus de 4, risque de manifestation du Botrytis faible

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :  
TATIANA DENEGRI : 04 94 12 34 24  
SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52  
Anne Roberti, Lucile Arnaud : 04 94 35 22 84

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, SRAL PACA, LE CREAT, LE SCRADH, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Marc HOFMANN, Anne ROBERTI, Lucile ARNAUD, Tatiana DENEGRI, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*